



rampao

Réseau Régional d'aires Maritimes Protégées en Afrique de l'Ouest

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2022-2023





TABLE DES MATIÈRES

Sigles et Acronymes	4
Mot de la Secrétaire exécutive	5
I. Généralités sur le RAMP AO	7
II. Bilan technique 2022–2023	7
1. VOLET 1 : Appui à la dynamique d’extension du RAMP AO	10
2.1. Adhésion de nouveaux Pays au RAMP AO	11
2.1. Appui à la création de nouvelles AMP	12
2. VOLET 2 : Appui à l’amélioration de l’efficacité de gestion et au fonctionnement des AMP du RAMP AO	16
2.1. Campagnes d’évaluation de l’efficacité de gestion des AMP	17
2.2. Appui au fonctionnement des AMP	18
3. VOLET 3 : Renforcement des capacités des gestionnaires et des membres des comités de gestion des AMP	20
3.1. Conservation des Tortues Marines	21
3.2. Conservation des Herbiers Marins	22
3.3. Economie bleue	22
3.4. Lutte contre la Criminalité Environnementale (LCE)	22
3.5. Élaboration de règles de gestion d’une AMP	23
4. Volet 4 : Production de Manuel de Formation et de Rapports d’étude	24
4.1. Manuel de formation pour la conservation des tortues marines en Afrique de l’Ouest	25
4.2. Manuel de formation pour le suivi et la gestion des herbiers marins	25
4.3. Rapport d’Étude portant sur les impacts socioéconomiques de l’industrie de farine et d’huile de poisson	25
5. Volet 5 : Programme des Petits Projets du RAMP AO	32
6. Volet 6 : Renforcement et consolidation du RAMP AO	40
6.1. Assemblée générale du RAMP AO	33
6.2. Réunions des organes du RAMP AO	35
6.3. Le Projet « La Maison de la Conservation (LMC)»	35
6.4. Plan d’action stratégique quinquennal du Secrétariat Exécutif du RAMP AO	36
6.5. Stratégie de communication et de capitalisation du RAMP AO	36
6.6. Opérationnalisation du plan de développement organisationnel	38



7. VOLET 7 : Participation aux rencontres internationales	40
7.1. Participation au Congrès Africain sur les Aires Protégées (APAC) à Kigali	41
7.2. 15 ^{ème} Conférence des Parties (COP15) sur la diversité Biologique	41
7.3. 5 ^{ème} Congrès International sur les Aires Marines Protégées (IMPAC5) à Vancouver au Canada	41
III. Bilan Financier 2022-2023	41
1.1. Bilan financier 2022	44
1.2. Bilan financier 2023	46

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

Tableau 1:	Dotation de matériels bureautiques aux comités de gestion des AMP et APAC	18
Tableau 2:	Dotation de matériels de surveillance aux AMP de La Gambie et de la Sierra Leone membres du RAMP AO	18
Tableau 3:	Présentations des petits projets sélectionnés dans le cadre du 1 ^{er} appel du projet PIMFAO	29
Tableau 4:	Répartition du budget du RAMP AO en fonction des partenaires financiers	44
Tableau 5:	Taux de répartition du budget en fonction des lignes de dépense	44
Tableau 6:	Répartition du budget du RAMP AO en fonction des partenaires financiers	45
Tableau 7:	Répartition du budget du RAMP AO en fonction des partenaires financiers	45

TABLE DES FIGURES :

Figure 1:	Cartographie de l'AMP de Gorée	13
Figure 2 :	Présentation de l'équipe permanente du Secrétariat Exécutif du RAMP AO	37
Figure 3 :	Statistique des réseaux sociaux	38

SIGLES ET ACRONYMES

ADEPA	Association ouest-africaine de Développement de la Pêche Artisanale
AMP	Aire Marine Protégée
AGR	Activité Génératrice de Revenues
BIOPAMA	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
BLI	Birdlife International
CENAGREF	Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CSE	Centre de Suivi Ecologique de Dakar
CSRP	Commission Sous Régionale des Pêches
CST	Conseil Scientifique et Technique
DRF	Direction des Ressources Forestières
DPN	Direction de la Protection de la Nature
DPWM	Department of Parks and Wildlife Management
IEC	Information Éducation et Communication
IMET	Integrated Management Efficiency Tools
LCE	Lutte contre la Criminalité Environnementale
MEDF	Ministère de l'Environnement de des Ressources Forestières
MEDDTE	Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Écologique
MEDPAN	Mediterranean Protected Areas Network
NPAA	National Protected Areas Authority
OBAPAO	Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PRCM	Partenariat Régional pour le Conservation de la zone Marine et côtière
RAMPAO	Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
RdV	Rose des Vents
STM	Survie des Tortues Marines
SICE	Système d'Information Régionale sur la Criminalité Environnementale
UICN	Union International pour la Conservation de la Nature
WIACO	Wetlands International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre



MOT DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Chers Membres du RAMPAO,

Comme à l'accoutumé, c'est avec beaucoup de joie que je vous présente, le rapport d'activités 2022-2023 du Secrétariat du RAMPAO. Bien qu'il s'inscrit dans la continuité de notre mission première de fournir des services à nos membres (renforcement de capacités, dotation de matériels, évaluation de l'efficacité de gestion...), la période 2022-2023, revêt un caractère particulier marqué par l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de développement organisationnel du Secrétariat Exécutif du RAMPAO.

Au-delà de ces objectifs d'évolution et de mise à niveau de l'organisation interne et du fonctionnement du Secrétariat Exécutif, ce document stratégique de la période 2023-2027, poursuit les objectifs d'assurer l'animation du RAMPAO et le fonctionnement du réseau, de ses organes de gouvernance et des services d'appuis aux membres.

Aussi, je me réjouis, à l'issue de séries de recrutement présidées par le Conseil d'Administration, appuyé par les experts du CST et des *task forces* thématiques du RAMPAO, de la constitution d'une équipe permanente du Secrétariat Exécutif, composée d'experts métiers dont les profils respectifs, répondent sans doute, aux principales requêtes techniques formulées par les gestionnaires des AMP du RAMPAO dans l'exercice de leur mission quotidienne.

En élaborant sa stratégie de communication et de capitalisation et le plan d'action quinquennal associé, le secrétariat du RAMPAO fait le pari de raffermir sa place d'unique réseau régional avec une mission au niveau régional à promouvoir, appuyer la mise en place et accompagner la gestion et le suivi des AMP. Cette mission, nourrie par l'ambition affirmée, de s'étendre progressivement à l'ensemble du littoral ouest africain, a été marquée par l'adhésion de la République de la Côte d'Ivoire au RAMPAO et la création de 6 nouvelles AMP, poursuivant ainsi la dynamique d'extension régionale du RAMPAO.

A l'échelle internationale, l'annonce de la tenue sur le continent africain, du 6^{ème} Congrès International des Aires Marines Protégées (IMPAC6), à Dakar au Sénégal, couronne le travail du réseau RAMPAO.

Prévu en 2027, L'IMPAC6 offre au continent africain, une aubaine de bâtir une vision prospective sur la place et les contributions possibles des AMP, dans un contexte de développement socioéconomique rapide et de changement climatique.

Bonne lecture !

Marie Suzanna TRAORÉ

Secrétaire Exécutive du RAMPAO



NOTRE VISION

« Un réseau cohérent d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest, gérées par des institutions fortes, de façon participative, qui valorisent la diversité naturelle et culturelle pour contribuer au développement durable de la région »

NOTRE MISSION

La mission du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est d'assurer, à l'échelle de la région d'Afrique de l'ouest, le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus écologiques indispensables à la régénération des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité au service des sociétés.

Généralités sur le RAMPAO

I. Qui sommes-nous

Le RAMPAO est un réseau de Membres composés de 3 collèges : le collège des États, le collège des Gestionnaires d'AMP et le collège des Communautés Locales. Il œuvre pour la gouvernance et l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées (AMP) dans la région d'Afrique de l'Ouest en fournissant à ses membres des connaissances et des outils nécessaires à la conservation de la biodiversité marine et côtière.

Créé en 2007, le réseau RAMPAO est unique avec un mandat au niveau régional à promouvoir, appuyer à la mise en place et accompagner la gestion et le suivi des AMP.

Il compte actuellement une cinquantaine d'AMP membres, originaires des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. Le réseau est composé de Parc National, de Réserve Naturelle, d'Aire Marine Protégée, d'Aire Marine Protégée Communautaire, de Zone Humide, de Sanctuaire de faune, d'Aire du Patrimoine Autonome et Communautaire. Le RAMPAO a le statut d'organisation régionale et jouit d'une reconnaissance officielle des services en charge de l'environnement et/ou de la pêche des États membres.

2. Nos objectifs

Le RAMPAO est né d'une volonté commune exprimée par les États et les différents acteurs de la conservation, face aux nombreuses pressions et menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins et côtiers de la région ouest africaine.

L'objectif de cette dynamique régionale est, d'assurer :

- le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus environnementaux indispensables à la régénération des ressources naturelles marines ;
- et la conservation de la biodiversité pour

le bien-être des communautés locales, au moyen d'un réseau régional d'AMP, fonctionnel.

Plus spécifiquement, le RAMPAO vise à :

- mettre en réseau un ensemble d'AMP représentatives ;
- réhabiliter et restaurer les habitats critiques ;
- promouvoir l'échange et l'apprentissage mutuel entre les membres ;
- créer des synergies entre les AMP sur des sujets d'intérêt commun ;
- rendre fonctionnelles et opérationnelles les AMP de la région ; et
- renforcer les capacités mutuelles en matière de plaidoyer, de défense des intérêts et de représentation des AMP de la région dans le cadre international.

3. Structure et fonctionnement RAMPAO

Placé sous l'autorité de l'Assemblée Générale, qui a pour fonction d'adopter les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs du réseau, à sa gouvernance et à son fonctionnement en lien avec le Conseil d'Administration, qui veille à la mise en œuvre de ses décisions et le Secrétariat Exécutif, est en charge de l'ensemble des tâches d'administration, de gestion et d'animation du réseau. Le secrétariat est appuyé dans ses tâches par les membres du Conseil Scientifique et Technique et les experts des *task forces* thématiques du RAMPAO.







Bilan technique 2022 - 2023

VOLET 1

Appui à la dynamique d'extension du RAMPAO



La mission du réseau est de favoriser et soutenir la mise en œuvre et le suivi des AMP, avec pour objectif de s'étendre progressivement à l'ensemble du littoral ouest africain. Ainsi, l'adhésion de nouveaux pays au RAMPAO est essentielle pour renforcer son influence dans la région. Grâce au leadership du Conseil d'Administration du RAMPAO avec l'appui du Secrétariat Exécutif, entre 2022 et 2023, les processus d'adhésion du Togo et de la Côte d'Ivoire au réseau ont été enclenchés. Cette volonté commune, témoigne de l'engagement croissant des pays d'Afrique de l'Ouest à construire des synergies pour préserver le capital naturel et promouvoir une gestion durable et équitable des ressources marines et côtière grâce à un réseau régional d'AMP interconnectées et complémentaires.

Au-delà de se conformer aux engagements dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique à laquelle tous les États membres du RAMPAO sont parties contractantes, l'extension du réseau RAMPAO, à travers la création de nouvelles AMP, permettra de mutualiser les efforts de protection de la biodiversité particulièrement des espèces menacées et des habitats critiques, d'amplifier les actions de conservation et de renforcer la contribution du réseau d'aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest aux objectifs globaux inscrits dans les Accords Multilatéraux dans le domaine de l'environnement.

1.1. Adhésion de nouveaux Pays au RAMPAO

1.1.1. La République du Togo

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest situé dans le golfe de Guinée, dont la population est estimée à environ 8,1 millions d'habitants en 2023.

Ces écosystèmes marins et côtiers, ainsi que ceux des rivages, des berges, des lacs, des cours d'eau et des nappes souterraines, sont riches en ressources naturelles et offrent un énorme potentiel en matière de création de richesses, d'emplois et d'insertion.

Depuis 2022, le Secrétariat Exécutif du RAMPAO, travaille de concert avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) par le biais de la Direction des Ressources Forestières (DRF) au processus d'adhésion du pays au Réseau. C'est alors qu'un atelier de concertation des acteurs sur le processus de création d'aires protégées s'est tenu à Lomé les 22 et 23 janvier 2024. Entièrement financé par le RAMPAO, cet atelier a permis, de capitaliser les initiatives éparses conduites par plusieurs organisations visant la création d'aires marines protégées dans le pays, d'identifier les actions à entreprendre à la fois sur le plan institutionnel, technique et opérationnel, en vue de la création d'aires marines protégées au Togo et surtout de jeter les bases d'une synergie d'actions en vue de concrétiser le processus d'adhésion du Togo au RAMPAO.



Au terme de cet atelier, des engagements fermes ont été pris par la DRF pour constituer et soumettre le dossier d'adhésion de la République du Togo à l'examen du Conseil d'Administration du RAMPAO.

1.1.2. La République de Côte d'Ivoire

Le 25 Juillet 2023, la République de Côte d'Ivoire à travers son Ministère en charge de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MEDDTE) a saisi officiellement le Secrétariat Exécutif du RAMPAO de son intention d'adhérer le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest, en vue de contribuer aux efforts de conservation de la zone marine et côtière dans la région.

En effet, cette volonté politique fait suite à la création officielle de la 1ère Aire Marine Protégée nommée « AMP Grand-Béréby » par décret présidentiel signé le 2 juillet 2022. Elle démontre par ailleurs la volonté politique du gouvernement ivoirien à préserver la biodiversité marine et à promouvoir une gestion durable des ressources marines. C'est ainsi qu'après examen de la demande du ministère ivoirien de l'environnement, les membres du Conseil d'Administration (CA) du RAMPAO ont approuvé en Octobre 2023, l'intégration de la Côte d'Ivoire au Collège des États membre du RAMPAO. Il s'agit d'une avancée significative pour le réseau, car il vient d'inscrire le neuvième pays parmi ses membres. Un acte hautement symbolique, aux enjeux multiples pour la préservation de nos ressources naturelles marines et côtières.

1.2. Appui à la création de nouvelles AMP

Unique réseau régional d'AMP en Afrique de l'Ouest, le RAMPAO reste un acteur déterminant de la conservation des ressources marines et côtières dans la région. 17 ans après sa création, son leadership et son expertise en termes d'appui à la création et à l'efficacité de gestion des AMP fait de lui un puissant instrument d'intégration régionale pour la mise en œuvre des politiques régionale en matière d'environnement et de protection de la biodiversité marine et côtière.

Organe d'appui du réseau RAMPAO, les *Task Forces* thématiques du RAMPAO ont été mises en place avec l'appui de l'UICN et de la CSRP. Elles ont pour vocation, de conseiller, d'appuyer et d'accompagner les AMP du réseau en mettant à la disposition des gestionnaires d'AMP et des organisations communautaires de base qui vivent autour de ces aires protégées, des compétences techniques et des outils adaptés, en vue d'améliorer les connaissances sur diverses thématiques liées à la gouvernance et à la gestion des AMP.

Entre 2022 et 2023, le Secrétariat Exécutif a déployé, à la demande de ses membres, les experts des *Task Forces* thématiques du RAMPAO pour fournir un appui technique à quatre (4) AMP du réseau : il s'agit des AMP de la bouche du Roy et de Donaten au Bénin, de l'AMP de Gorée au Sénégal, et de l'AMP de Grand-Béréby en Côte d'Ivoire.



Célébration de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au RAMPAO

1.2.1. AMP de la bouche du Roy et AMP de Donaten

Créée par décret N°2020-003 du 05 février 2020, les AMP Donaten et Bouche du Roy ont été mises en place dans le but d'assurer la conservation et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Dans ce contexte, l'appui du RAMP AO au processus d'élaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) demeure une étape cruciale. Ainsi le RAMP AO a conduit une mission de visite dans la perspective d'appuyer l'Etat béninois à travers le CENAGREF pour contribuer à l'établissement de la situation de référence de ces deux nouvelles AMP.

S'agissant de la Bouche du Roy, la *task force* du RAMP AO a contribué à la conduite des travaux de caractérisation de la nouvelle AMP. Quant à Donaten, la *task force* du RAMP AO a été déployée pour la revue technique de l'étude diagnostique de l'AMP qui doit être le document de base aux prochains travaux relatifs à l'élaboration du PAG. Le processus d'élaboration du PAG s'appuie sur une approche participative et inclusive impliquant l'ensemble des parties prenantes y compris, les services étatiques, les communautés locales, les collectivités locales, le secteur privé, les ONG et les utilisateurs des ressources avant d'aboutir à sa validation et sa mise en œuvre par une équipe de gestion dédiée à cet effet.

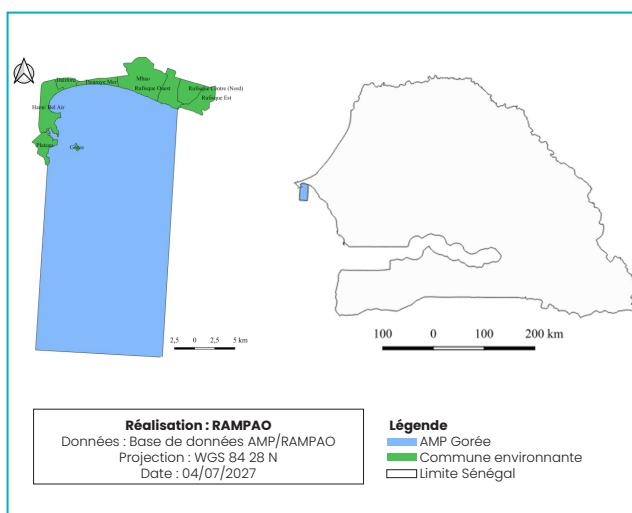
L'appui technique du RAMP AO a donc permis d'insuffler une dimension régionale ainsi que la mobilisation d'une expertise spécialisée, à travers la *Task Force* RAMP AO renforçant ainsi la pertinence et la crédibilité du processus. Le résultat final attendu se veut être, un cadre stratégique et opérationnel, intégrant des mesures de préservation, de restauration et de valorisation, tout en favorisant l'implication des acteurs locaux et en promouvant une utilisation durable des ressources de la zone.

1.2.2. AMP de Gorée

L'AMP de Gorée au Sénégal est créée par décret 2020-1133 du 27 mai 2020. En tant que membre du RAMP AO, elle a bénéficié entre 2022 et 2023, de l'appui technique des experts de sa *Task Force* dans le cadre de la cartographie de l'AMP, d'élaboration de son PAG, de la définition des règles de gestion et la création et le fonctionnement effectif de l'organe de gestion de l'AMP.

La démarche s'est essentiellement appuyée sur une approche participative et inclusive à toutes les étapes du processus. Ainsi, deux ateliers ont été organisés d'une part pour définir les règles de gestion et convenir d'un zonage de l'AMP. D'autre part, pour la validation des livrables y afférents, pour sensibiliser les usagers de l'AMP de Gorée sur les règles de gestion et le zonage de l'AMP sur la base de supports de communication et surtout de visites d'échanges d'expériences dans les AMP de Cayar et de Joal (au Sénégal), toutes membres du réseau RAMP AO.

Figure 1 : Cartographie de l'AMP de Gorée



1.2.3. AMP de Grand-Béréby

Créé le 2 juillet 2022 par décret présidentiel n°2022-448 du 06 juillet 2022, l'AMP Grand-Béréby en Côte d'Ivoire bénéficie aussi du soutien de la *Task Force* du RAMPAO à travers plusieurs missions d'identification de la situation de référence de l'AMP.

Dans cette perspective, le réseau RAMPAO appui et collabore avec la Direction de la Protection de la Nature (DPN), organe de tutelle, pour l'élaboration du PAG de l'AMP de Grand Béréby. A cet effet, une feuille de route a été produite et soumise au Secrétariat Exécutif du RAMPAO en vue de mise en œuvre prochaine.





Visite de l'AMP de Grand-Béréby, San Pédro

VOLET 2

Appui à l'amélioration de l'efficacité de gestion et
au fonctionnement des AMP du RAMPAO



L'efficacité de la gestion des AMP du réseau constitue l'une des premières missions du RAMPAO dans un contexte particulièrement marqué par, la précarité financière de la majorité des AMP du réseau, l'érosion côtière due aux changements climatiques, la croissance démographique le long du littoral ouest-africain, la surexploitation des ressources marines et côtières, l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz, la pollution sous diverses formes. Fort de son expertise technique et de son ancrage sous régional, le RAMPAO a accompagné, entre 2022 et 2023, le suivi et l'évaluation de la gestion efficace d'une vingtaine d'AMP du réseau à l'aide de deux outils phares : Integrated Management Effectiveness Tools (IMET) d'une part et la Rose des Vents (RDV) d'autre part. En outre, dans sa mission de fournir des services à ses membres, le réseau a doté une dizaine d'AMP membres en équipement bureautique et en matériel de surveillance, apportant ainsi une contribution au renforcement du dispositif de suivi et de contrôle de la réglementation auprès des usagers de ces sites protégés.

2.1. Campagnes d'évaluation de l'efficacité de gestion des AMP

2.1.1. Integrated Management Effectiveness Tools (IMET)

L'IMET est un outil d'aide à la décision conçu pour renforcer le processus de planification, de suivi et d'évaluation afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées. Il est adapté à toutes les aires protégées, indépendamment de leur catégorie de gestion et de leur gouvernance. L'outil se présente sous la forme d'une application informatique à télécharger gratuitement, à installer sur PC et à utiliser sans connexion Internet. Il recueille, organise et visualise les données relatives aux aires protégées pour en faciliter l'analyse et orienter la prise de décisions pour la planification.

Au total 4 AMP du Réseau ont été appuyées par le secrétariat du RAMPAO dans le cadre de ses campagnes IMET de l'OBAPAO. Il s'agit notamment de :

- du Parc National des îles Ehotilé (Côte d'Ivoire)
- de la Réserve naturelle de Aghien (Côte d'Ivoire)
- de l'AMP de Donaten (Bénin)
- de l'AMP de la Bouche du Roy (Bénin)

2.1.2. Rose des Vents (RdV)

La Rose des Vents (RdV) est un outil d'évaluation de l'efficacité de gestion d'une AMP. Il a pour but d'identifier de façon fine les forces et les faiblesses dans la gestion de l'AMP et de proposer une liste d'actions pour corriger les faiblesses de l'AMP. C'est donc un outil de jugement qui peut être utilisé par un évaluateur, un bailleur, un gestionnaire, etc. Elle peut se réaliser seul, au vu des informations accumulées, mais l'idéal est de la remplir de façon participative avec au moins le gestionnaire et ensuite de conforter son opinion en posant des questions aux parties prenantes rencontrées sur les critères les plus sensibles, flous, complexes, etc. qui méritent d'être vérifiés au travers d'une triangulation de l'information.

Dans le cadre du projet PIMFAO, des évaluations des AMP du RAMPAO par l'outil Rose des Vents ont été conduites en collaboration avec les experts du Cabinet Oréade Brèche (par ailleurs concepteur de l'outil) et les experts de la *Task force* du RAMPAO. Au total, 9 sites ont été concernés et l'approche participative et inclusive a été privilégiée, faisant intervenir à la fois, l'équipe de gestion, les membres du comité de gestion et les principaux usagers des AMP.

Les 9 AMP sont :

- l'AMP de Kapatchez en Guinée
- l'AMP des îles de Loos en Guinée
- l'AMP de Tristao en Guinée – Bissau
- l'AMP de Alcatraz en Guinée – Bissau
- l'AMP de Saint Louis au Sénégal
- l'AMP de Gandoule au Sénégal
- l'AMP de Bamboung au Sénégal
- l'AMP de Niamone Kalounayes au Sénégal
- l'AMP de Grand-Béréby en Côte d'Ivoire



Sessions de formation IMET

2.2. Appui au fonctionnement des AMP

2.2.1. Dotation en matériel bureautique

Dans le but de renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles des organes de gestion des AMP, le Secrétariat du RAMPAO a doté 8 AMP en équipements de bureau et en matériels de Suivi, contrôle et surveillance des AMP.

Il s'agit des ordinateurs, des imprimantes, des tables de bureau, des chaises de bureau et pour visiteurs et des armoires à dossiers.

Le tableau ci-après présente les équipements et les AMP bénéficiaires



Dotation de Matériel bureautique en Casamance

Tableau 1 : Dotation de Matériels bureautiques aux comités de gestion des AMP et APAC

AMP bénéficiaires	Équipements reçus
AMP Kalolaal Blouf Fogy	03 ordinateurs, imprimantes, 03 tables de bureau + chaises 1 armoire de rangement
AMP Ufoyaal Kassa Bandial	03 ordinateurs, imprimantes, 03 tables de bureau + chaises 1 armoire de rangement
AMP Kawawana	03 ordinateurs, imprimantes, 03 tables de bureau + chaises 1 armoire de rangement
Réserve ornithologique de Kalissaye	03 ordinateurs, imprimantes, 03 tables de bureau + chaises 1 armoire de rangement

2.2.2. Dotation en matériel de suivi, contrôle et surveillance des AMP

Du 9 au 15 novembre 2023, une mission a été menée en Gambie et en Sierra Leone pour contribuer au renforcement du dispositif de contrôle de la réglementation auprès des usagers des AMP de ces pays.

Ceci va leur permettre de continuer le suivi, la surveillance des ressources en général, des habitats critiques et des espèces menacées en particulier.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet STM 2, financé par la Fondation HANS et coordonné par le PRCM.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le lot de matériels octroyés aux AMP.

Tableau 2: Dotation de Matériels de surveillance aux AMP de La Gambie et de la Sierra Leone membres du RAMPAO

AMP bénéficiaires	Équipements reçus
Tanji Bird Reserve (The Gambia)	1 moto 20 combinaisons de pluie 20 bottes de boue 20 gilets réfléchissants 4 GPS 4 appareils photo numériques 4 tentes de camping
Bolong Fenyo Community Wildlife Reserve (The Gambia)	1 moto 20 combinaisons de pluie 20 bottes de boue 20 gilets réfléchissants 4 GPS 4 appareils photo numériques 4 tentes de camping
Yawry Bay (Sierra Leone)	1 moto 20 combinaisons de pluie 20 bottes de boue 20 gilets réfléchissants 4 GPS 4 appareils photo numériques 4 tentes de camping
Sherbro River Estuary (Sierra Leone)	1 moto 20 combinaisons de pluie 20 bottes de boue 20 gilets réfléchissants 4 GPS 4 appareils photo numériques 4 tentes de camping





VOLET 3

Renforcement des capacités des gestionnaires et des membres des comités de gestion des AMP



Le Secrétariat Exécutif du RAMPAO s'investit pleinement dans le renforcement des capacités des gestionnaires des AMP et des membres des comités de gestion composés des communautés locales vivant autour de ces AMP pour une amélioration des connaissances relatives à la dynamique bioécologique des espèces, une meilleure compréhension des usages de l'AMP, un respect des règles de gestion préétablies et une utilisation durable des biens et services fournies par l'AMP. A cet égard, plus d'une centaine de gestionnaires et des membres des comités de gestion des AMP du RAMPAO ont été formés sur diverses thématiques clés en lien avec la gouvernance et la gestion des AMP, telles que la conservation des tortues marines, la gestion des herbiers marins, l'économie bleue, la lutte contre la criminalité environnementale.

Ces sessions de renforcement de capacités ont été conduites en collaboration avec des partenaires techniques et financiers du RAMPAO : l'UICN, l'Association CHELONÉE, l'Université de Algabe au Portugal, le *Blue Governance Center* de l'Université de Portsmouth au Royaume Uni, l'ADEPA...

3.1. Conservation des Tortues Marines

Cette formation pratique a été conduite dans le cadre du projet «Conservation des tortues marines à travers la réduction des captures accessoires (bycatch)» dans les pêcheries artisanales et le renforcement des capacités des gestionnaires d'AMP du RAMPAO.

Grâce à l'appui technique des experts de l'Association CHELONÉE, une trentaine de

gestionnaires d'AMP, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Guinée, de la Sierra Leone et du Cabo Verde, ont bénéficié d'une formation pratique de 5 jours qui intègre à la fois, les aspects liés à l'identification des espèces de tortue marines, le suivi écologique des tortues sur les sites de ponte, la gestion des nids et des écloseries, la gestion et les soins aux tortues récupérés issues des captures accidentelles, puis la translocation des tortues dans la mer.

L'atelier a également fait le lien entre la conservation des tortues marines avec les instruments internationaux tels que la Convention Ramsar sur les zones humides qui fait de la conservation des habitats des tortues marines une priorité. Cette trentaine de gestionnaires d'AMP formés en matière de protection des tortues marines vient renforcer le dispositif mis en place par les ONGs engagées dans la conservation des tortues marines le long du littoral ouest-africain.

En terme de capitalisation, cette formation du RAMPAO a permis de :

- produire un manuel de formation pratiques en anglais, français et portugais
- produire un document de plaidoyer mettant en exergue la connectivité des AMP du réseau à travers l'une des espèces de tortues les emblématiques de la région : la tortue verte
- doter une trentaine de gestionnaires du réseau de compétences techniques et d'outils pratiques en matière de protection des tortues marines.



Atelier de formation sur les tortues marines

3.2. Conservation des Herbiers Marins

Véritables puits de dioxyde de carbone, la protection des herbiers marins à l'échelle régionale est devenue l'une des priorités des pays de l'écorégion ouest africaine, où des espèces d'herbiers marins ont été identifiées (de la Mauritanie jusqu'en Sierra Leone) dans le cadre du projet ResilienSea, coordonné par wetlands en collaboration avec Grid Arendhal et le RAMP AO.

Pour rappel, le projet ResilienSEA, a pour but d'améliorer les connaissances de base sur les herbiers afin d'en assurer leur protection en Afrique de l'Ouest. Le projet a, entre autres, permis de réaliser la toute première cartographie des herbiers marins à l'échelle de l'Afrique de l'ouest, de la Mauritanie à la Sierra Leone, montrant ainsi des sites importants d'herbiers marins dans les 7 pays ciblés par le projet (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Cabo-Verde et Sierra Leone).

La contribution du RAMP AO au projet ResilienSea, qui porte sur la protection et l'amélioration de la gestion des prairies d'herbiers dans les sites pilotes a amené le Secrétariat Exécutif à conduire une formation pratique sur la conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest à Somone au Sénégal, au profit d'une trentaine de gestionnaires venus de la Mauritanie, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la République de Guinée et de la Sierra Leone. Les travaux qui ont été conduits par les experts de l'Université d'Algarve au Portugal ont permis d'aborder :

- la biologie et à l'écologie des herbiers marins
- les menaces mondiales, régionales et locales sur les herbiers marins dans les pays du RAMP AO
- les mesures de gestion des herbiers marins dans les pays du RAMP AO
- les méthodes de suivi pour évaluer la santé et les tendances des herbiers marins

Au chapitre de la capitalisation, le manuel de formation a été produit dans les 3 langues de travail du réseau (anglais, portugais et français) pour s'assurer de son appropriation. Trois vidéos interactives ont également été produites pour à la fois faire connaître l'intérêt des herbiers marins, sensibiliser contre les pratiques de dégradation et amener les politiques à intégrer cet écosystème marin dans les politiques nationales et régionales de lutte contre les changements climatiques.

3.3. Economie bleue

Le Secrétariat du RAMP AO a organisé un webinaire à la date du 28 juin 2023, sur le thème «L'économie bleue : quelles opportunités pour la région ouest africaine ?»

Animé par Pierre Failler, professeur d'économie à l'Université de Portsmouth et Directeur du *Blue Governance Center*, ce webinaire a réuni près de 80 participants, dont des membres du RAMP AO, des chercheurs, des étudiants et le grand public.

Cette session d'information en ligne, a permis de sensibiliser, au-delà des gestionnaires d'AMP, des professionnels de la conservation aux potentialités de l'économie bleue pour la région ouest africaine, d'identifier les défis et les opportunités liés à l'exploitation durable des ressources marines et côtières, et de promouvoir la collaboration entre les acteurs clés du développement de l'économie bleue dans la région.

Le webinaire qui a été suivi d'une session de « questions-réponses » a permis de partager avec les participants, un panorama complet des potentialités de l'économie bleue pour l'Afrique de l'Ouest.

3.4. Lutte contre la Criminalité Environnementale (LCE)

Dans le cadre du d'appui à la Préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest-PAPBio mis en œuvre par l'UICN, le Secrétariat Exécutif du RAMP AO a appuyé l'organisation de l'atelier transfrontalier de mise en réseau des acteurs engagés dans la Lutte contre la Criminalité Environnementale dans les aires marines protégées du 5 au 7 septembre 2023 à Dakar au Sénégal.

Cet atelier a réuni une trentaine d'agents d'application des lois dans les AMP et écosystèmes marins et côtiers le long du littoral ouest-africain de la Mauritanie jusqu'au Nigéria, l'objectif de cet atelier est de renforcer la coopération transfrontalière entre les acteurs engagés dans la LCE dans les aires marines protégées et des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique de l'Ouest.

Les participants ont partagé les expériences en matière de surveillance et ont présenté



Atelier de formation sur la criminalité environnementale

la situation des crimes environnementaux dans leurs sites respectifs. De plus un réseau d'échange et de communication sur les crimes environnementaux a été mis en place pour faciliter le partage d'informations sur les actions de surveillance et les cas de crimes constatés dans les AMP.

Par ailleurs les acteurs ont été initiés à l'utilisation du système d'information régionale sur la Criminalité environnementale (SICE). Le SICE est une composante de l'Observation pour la Biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) et a pour rôle de mobiliser les données de crimes environnementaux contribuant ainsi à renseigner les indicateurs de menaces au niveau de l'OBAPAO. Le SICE permettra de suivre la dynamique spatio-temporelle des crimes environnementaux et orientera les stratégies et prise de décisions en matière de lutte contre la criminalité environnementale au sein des AMP et des États.

3.5. Élaboration de règles de gestion d'une AMP

Un atelier de renforcement des capacités sur les règles de gestion des AMP de Cayar et Gorée s'est tenu en 2022.

Il a permis d'accompagner les membres du Comité de Gestion de l'AMP de Gorée pour échanger avec le Comité de Gestion de Cayar sur le processus de mise en place d'un Comité

de Gestion, sa mission, son fonctionnement, les stratégies de valorisation d'un site, les défis et solutions possibles.

Cet atelier a été une excellente opportunité d'échanges et de partage d'expérience entre les promoteurs et les groupements de femmes sur les contraintes auxquelles ils font face dans la transformation et la valorisation des ressources halieutiques. Enfin, l'atelier a permis de discuter sur les modalités de zonage d'une AMP avec les pêcheurs et sur la priorisation des indicateurs de suivis et des objectifs de gestion d'une AMP.

VOLET 4

Production de Manuel de Formation et de Rapports d'étude



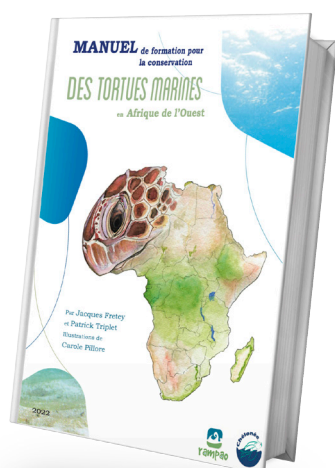
Les côtes ouest-africaines constituent un corridors de migration pour de nombreuses d'espèces halieutiques, d'oiseaux et de tortues marines, abritent d'innombrables espèces emblématiques et d'habitats à la fois fragiles et nécessaires au maintien des processus écologiques. La protection de ces écosystèmes critiques s'avère donc indispensable pour la survie des espèces menacées et la conservation de la biodiversité.

Dans cette optique, le RAMPAO place la production de connaissances par des Experts de la région et au-delà, au cœur de ses priorités. Ces connaissances produites sont principalement destinées aux gestionnaires et aux membres des comités de gestion des AMP qui sont au cœur du dispositif de gouvernance partagée et de gestion de ces AMP, aux décideurs politiques et aux praticiens de la conservation marine et côtière de l'Afrique de l'Ouest.

L'objectif est d'améliorer les connaissances et surtout de fournir des outils adaptés à la prise de décisions éclairées qui sous tendent les efforts de conservation et contribuent à la préservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest.

4.1. Manuel de formation pour la conservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest

Fruit d'une collaboration entre les experts de l'association Chélonée et le RAMPAO, le manuel de formation pour la conservation des tortues marines s'inspire des cas de succès à l'échelle locale (notamment les savoirs endogènes). Il vient combler les lacunes en termes de connaissance sur la conservation des tortues marines grâce à la prise en compte des besoins, exprimés au préalable par les membres du Réseau. Le manuel propose des principes et des méthodes pouvant inspirer et orienter l'action des gestionnaires et usagers des AMP en faveur des tortues marines.

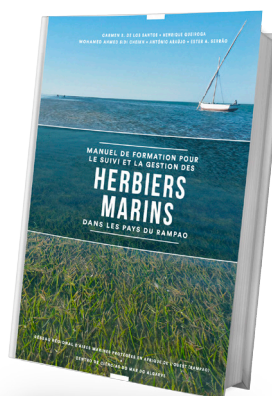


4.2. Manuel de formation pour le suivi et la gestion des herbiers marins

La réalisation du manuel de formation pour le suivi et la gestion des herbiers marins est le fruit d'une collaboration entre le RAMPAO et les scientifiques de l'Université d'Algarve du Portugal.

Ce manuel de formation est une avancée majeure dans la protection de ces écosystèmes fragiles et le premier destiné au suivi et à la protection des herbiers marins en Afrique de l'ouest.

Plus qu'un simple outil pédagogique, ce manuel constitue une première compilation des informations majeures sur les herbiers marins dans la région ouest-africaine.



4.3. Rapport d'Étude portant sur les impacts socioéconomiques de l'industrie de farine et d'huile de poisson

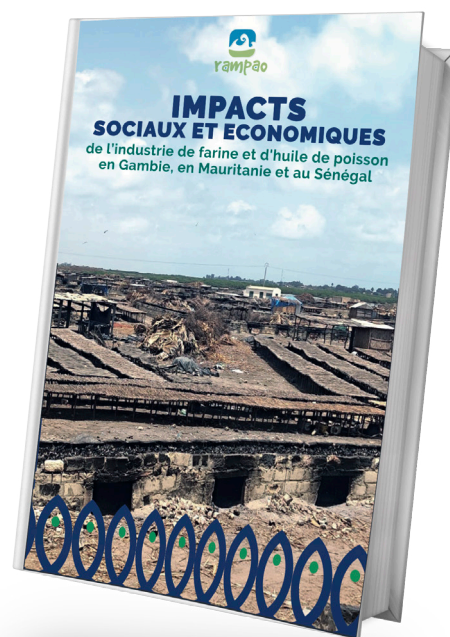
Ce rapport a été produit dans le cadre du projet « Our Fish » financé par OCEANS 5 et la Fondation MAVA.

Il traite des impacts sociaux et économiques des usines de production de farine et d'huile de poisson en Mauritanie, au Sénégal et en Gambie, qui au cours de la dernière décennie, a connu une prolifération se traduisant par une pression supplémentaire sur les stocks déjà surexploités de petits pélagiques. Le rapport expose, d'une part, le problème lié à la matière première utilisée dans l'industrie de farine et d'huile de poisson, constituée essentiellement d'espèces de poissons frais les plus accessibles aux populations de la région ouest-africaine. Et d'autre part, la prolifération d'une industrie destinée essentiellement à l'exportation et ne

bénéficiant pas aux secteurs de l'aquaculture et de l'élevage des pays de la région que sont la Gambie, le Sénégal et la Mauritanie.

Le rapport dresse également une analyse approfondie des impacts négatifs sur le plan social et économique de l'industrie de farine et d'huile de poisson en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal. Il aide à comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces unités opérationnelles de production de farine et d'huile de poisson et à connaître la perception des différentes parties prenantes (pêcheurs industriels, pêcheurs artisans, mareyeurs, revendeurs, femmes transformatrices, consommateurs...

Le rapport propose également des mesures appropriées pour une réduction des impacts sociaux et économiques et des risques environnementaux des usines de production de farine et d'huile de poisson dans chaque pays ciblé.



VOLET 5

Programme des Petits Projets du RAMPAO



Le programme des petits projets du RAMPAO sous financement de Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) vise à relancer la dynamique d'animation du réseau, à renforcer la cohésion du réseau en développant des échanges d'expériences entre petits projets et améliorer les capacités des AMP et des organisations locales en mettant à leur disposition de petites subventions pour mettre en œuvre des actions concrètes afin de renforcer l'efficacité de gestion des AMP du réseau.

Trois thématiques sont au cœur de la sélection de ces projets. Il s'agit de l'appui à la gestion des AMP ; la conservation et le

suivi bio écologique des écosystèmes marins et côtiers ; et l'Information, l'Éducation et la Communication (IEC) pour la conservation des ressources marines et côtières.

Pour ce 1^{er} appel à petits projets, 15 petits projets ont été retenus pour un financement global de 290 278 euros pour une durée de mise en œuvre de 18 mois.

Les projets financés sont consignés dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 3 : Présentations des petits projets sélectionnés dans le cadre du 1^{er} appel du projet PIMFAO

TITRE DE PROJET	AMP CIBLÉES	BÉNÉFICIAIRES	OBJECTIFS	RÉSULTATS OBTENUS
Appui à l'organisation d'opérations de surveillance participative et de renforcement des capacités des surveillants communautaires dans la zone de l'AMP de Bamboung (Toubacouta, Delta du Saloum)	AMP de Bamboung	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveillants communautaires ▪ Comité de gestion de l'AMP de Bamboung, ▪ Population des 13 villages riverains de l'AMP de Bamboung 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les activités de surveillance participative dans la zone de l'AMP de Bamboung 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités des agents et des surveillants communautaires de l'AMPB sont renforcées ▪ Opération de surveillance participative au niveau de l'AMP est organisée ▪ Populations sont sensibilisées sur les enjeux de la conservation de la biodiversité dans la zone de l'AMPB
Projet d'Appui à la Gouvernance des écosystèmes de l'Aire Marine Protégée Niamone-Kalounayes et au Renforcement de capacité des Communautés (PAGEC)	AMP Niamone-Kalounayes	Comité de Gestion de l'AMPNK	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les mécanismes de résilience des écosystèmes de mangrove et des autres valeurs de l'AMCPNK 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mécanismes de résilience des écosystèmes de mangrove et autres valeurs de l'AMP sont améliorés
Projet de gestion et de valorisation des déchets de l'AMP Saint-Louis	AMP Saint-Louis	Aire Marine Protégée de Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer une stratégie de gestion des déchets ▪ Contribuer à la lutte contre les déchets plastiques en milieu marin et côtier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les problèmes posés par les déchets plastiques sur l'environnement marin et côtier de Saint-Louis sont mieux connus ▪ La zone de ponte des tortues est nettoyée ▪ La sensibilisation aux gestes qui contribuent à diminuer les déchets plastiques est réalisée

Diapalé éco-gardes	AMP de Somone	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GIE des co-gardes ▪ Comité de Gestion de l'AMP Somone 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Générer des revenus à l'AMPS ▪ Améliorer les conditions de vie des éco-gardes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La couverture de la surveillance terrestre de l'AMP Somone est améliorée et systématisée ▪ L'économie bleue est encouragée à l'intérieur de l'AMP (pollution sonore et émission de gaz à effet de serre atténuées),
Engagement communautaire à la conservation durable des Aires Marines Protégées des Iles TRISTAO	AMP des Iles TRISTAO	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Population des Iles Tristao 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un avenir durable pour les communautés par la création des activités génératrices de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2023, une planification efficace est promue ▪ Des pratiques optimales dans la protection de la biodiversité sont adoptées par les parties prenantes permettant l'atténuation des impacts du secteur sur les ressources naturelles et les communautés de l'AMP des Iles Tristao. ▪ D'ici 2023, les moyens de subsistance et le bien-être des communautés sont améliorés progressivement
Approche communautaire pour la gouvernance des AMP du Bénin	Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono : site de la Bouche du Roy (MAB-UNESCO)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communautés riveraines des aires marines protégées du Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gouvernance des aires marines protégées communautaires du Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sont mieux impliquées dans la gouvernance des ressources naturelles ▪ L'efficacité de la gestion des AMP du complexe RAMSAR est améliorée
Réhabilitation des habitats dégradés et résilience des communautés autour de l'AMP de SANGOMAR	AMP de SANGOMAR	Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restaurer les habitats dégradés ▪ Améliorer la résilience des communautés riveraines par l'ostréiculture en pochons, l'apiculture, et l'éducation environnementale des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des écosystèmes dégradés sont réhabilités ▪ Les membres du comité de gestion sont formés et équipés ▪ L'éducation environnementale des élèves (FALIA-NIODIOR-DIONEWAR) améliorée

L'associativisme, une stratégie essentielle pour organiser des activités d'écotourisme et valoriser le patrimoine naturel et culturel.	Porto Mosquito - Municipalité de Ribeira Grande de Santiago, Cabo -Verde	La communauté de Porto Mosquito	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et renforcer l'association des guides de tourisme naturel à Porto Mosquito Créer et rendre fonctionnelle l'association des guides de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> Un centre d'interprétation en plein air dans le village de Porto Mosquito est créé Petit portefeuille d'activités/produits touristiques intégrant le patrimoine naturel et culturel est réalisé
Projet d'immersion de récifs artificiels et de suivi bioécologique de l'AMP d'Abéné	AMP d'Abéné	Communautés locales et gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des peuplements biologiques Offrir aux espèces un meilleur cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> La dynamique des espèces est connue Des récifs artificiels sont réalisés et immergés Des supports de communications sont confectionnés Des séances de sensibilisation sont organisées
ERCATOM (Etudes et Réduction des Captures Accidentelles des Tortues Marines)	Tout le littoral Mauritanien	La communauté riveraine Conservateurs de la nature	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des captures accidentelles des tortues marines 	Les prises accidentelles des tortues marines sont réduites
Contribution participative à l'amélioration de la préservation de l'écosystème de la Réserve Naturelle Urbaine de la Grand Niaye de Pikine et Dépendance (RNUGNPD)	Réserve Naturelle Urbaine de la Grand Niaye de Pikine et Dépendance	Les populations Les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer de manière participative à l'amélioration de la préservation de l'écosystème de la RNUGNPD 	<ul style="list-style-type: none"> Les habitats naturels dégradés de la réserve sont restaurés La dynamique des populations aviaires de la Réserve est connue Les populations riveraines sont sensibilisées
Soutenir la conservation des tortues marines	<ul style="list-style-type: none"> Le long de la côte (Banjul - Kartong) 	<ul style="list-style-type: none"> Communautés de pêcheurs PWM Smile for Life 	<ul style="list-style-type: none"> Former et sensibiliser sur la collecte de données sur la nidification des tortues 	<ul style="list-style-type: none"> Les populations reproductrices de tortues marines sont protégées Un plan de communication est élaboré Des outils et du matériel doivent être obtenus pour sensibiliser les communautés bénéficiaires.

Protection des tortues marines par la cogestion de la Réserve Ornithologique de kalissaye (ROK)	Réserve Ornithologique de kalissaye	Communauté locale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver durablement les tortues marines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conditions de reproduction des tortues marines sont accrues ▪ les acteurs sont sensibilisés sur l'importance des tortues marines ▪ les activités génératrices de revenus sont mises en œuvre pour réduire l'empiètement des sites de ponte des tortues
Sensibilisation et appuis aux pêcheurs marins et aux femmes mareyeuses pour une gestion durable de l'AMP de Donaten	AMP de Donaten	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pêcheurs artisans ▪ Mareyeuses ▪ Ecogardes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à la gestion durable de l'AMP de Donaten 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La connaissance de la présence de l'AMP de Donaten est connue des pêcheurs, mareyeuses et riverains ▪ Les capacités des acteurs sur la gestion durable de l'AMP de Donaten sont renforcées ▪ Les sources de revenus des pêcheurs et des mareyeuses sont diversifiées et réduites les pressions sur l'AMP de Donaten.

VOLET 6

Renforcement et consolidation du RAMPAO



Résolument engagé dans un processus de renforcement et de consolidation pour garantir sa pérennité et sa légitimité auprès de ses membres, le RAMPAO a procédé aux réunions de ces instances de gouvernance et d'appui. L'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement organisationnel du secrétariat du RAMPAO au cours de l'année 2023, marque un tournant décisif dans la professionnalisation et la performance de ses actions avec notamment la mise en place d'une équipe permanente du Secrétariat Exécutif du RAMPAO. Pour jeter les bases de sa consolidation, le réseau a également procédé au lancement du projet LMC

6.1. Assemblée générale du RAMPAO

La neuvième édition de l'assemblée générale du RAMPAO s'est tenue du 27 au 28 Mars 2022 à Dakar au Sénégal.

Elle a été coorganisée, par le Ministère chargé de l'Environnement et du Développement

Durable du Sénégal (à travers la Direction des Parcs Nationaux et la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées) et le Secrétariat Exécutif du RAMPAO.

Pour cette neuvième édition, les travaux de l'assemblée générale se sont déroulés en présentielle et en visioconférence. Cette organisation bimodale a favorisé la participation des représentants de huit pays (Bénin, Mauritanie, Cabo verde, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau et Sierra Leone) membres du RAMPAO à la fois aux segments, technique et institutionnel de l'assemblée générale en présence des partenaires techniques et financiers du réseau.

Au cours de cette 9^{ème} session qui a enregistré plus d'une centaine de participants, les principales résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée générale du RAMPAO :



PREMIÈRE RÉOLUTION **Élection du Président**

L'Assemblée Générale du RAMP AO, à l'unanimité, a élu le Directeur des Aires Marines Communautaires Protégées (DAMCP) du Sénégal, le Colonel Mamadou SIDIBE, Président du RAMP AO. Il remplace Me Aly Ould Mohamed SALEM.

Le Président est également le Président de l'Assemblée Générale du RAMP AO pour un **mandat de 24 mois**.

DEUXIÈME RÉOLUTION **Nomination des Membres** **du Conseil d'Administration**

Les candidats s'étant faits connaître et s'étant présentés, l'assemblée générale décide de nommer, conformément à l'article 12 des statuts du RAMP AO, les **11 membres**, du **Conseil d'administration** composé :

► **du Président élu du Vice-Président du RAMP AO**

1. M. Mamadou SIDIBE, Directeur de la DAMCP (Sénégal)
2. Me Aly Ould Mohamed SALEM, Directeur du PNBA (Mauritanie)

► **des 9 MEMBRES répartis en trois collèges composés de trois membres chacun :**

Au titre du collège des États :

3. M. Abdel Aziz Baba-Moussa, Directeur du CENAGREF (Bénin);
4. M. Aboubacar SAMOURA, Directeur de l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (Guinée) ;
5. Mme Yatta CAMARA, Manager National Protected Area Authority (Sierra Leone).

Au titre du collège des Gestionnaires d'AMP :

6. M. Domingou BETUNDE du Parc Naturel des Mangroves du Fleuve Rio Cacheu (Guinée Bissau);
7. M. Sadio MANÉ du Niimi National Park (Gambie)
8. Le gestionnaire (en cours de nomination) de l'AMP de Santa Luzia (Cabo Verde)

Au titre du collège des communautés locales :

9. M. Jean-Baptiste KOUMADO, AMP de la Bouche du Roi (Bénin) ;
10. M. Salatou SAMBOU, Aire Protégée Autochtone Communautaire Kawawana (Sénégal) ;
11. M. Karim Sall, Aire Marine Protégée de JOAL-FADIOUTH (Sénégal)

TROISIÈME RÉOLUTION **Adhésion de nouvelles AMP** **membres du RAMP AO**

Les dossiers d'adhésion des nouveaux membres ci-dessous ont été examinés et acceptés par l'Assemblée Générale du RAMP AO :

► **Neuf (9) membres titulaires :**

1. la Réserve Ornithologique de Kalissaye (Sénégal) ;
2. la Réserve Naturelle Urbaine de la Grande Niaye de Pikine (Sénégal) ;
3. l' Aire Marine Protégée de Gorée (Sénégal) ;
4. l' Aire Marine Protégée de Kaalolal Blouf Fogny (Sénégal) ;
5. L' Aire Marine Protégée de Ufoyaal Kassa-Bandial (Sénégal) ;
6. *The Jokadu National Park* (Gambie) ;
7. l'AMP de Donaten (Bénin) ;
8. l'AMP de la Bouche du Roy (Bénin) ;
9. *Sherbro River Estuary* (Sierra Leone).

► **Neuf (9) membres associés :**

1. l'Association pour la Protection des Tortues Marines en Mauritanie (APTOM) ;
2. la Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE) du Sénégal ;
3. Nature Communauté Développement (NCD) du Sénégal ;
4. *Smile For Life* de la Gambie ;
5. Carbone Guinée de la République de Guinée ;
6. *The Reptile and Amphibian Program* de la Sierra Leone ;
7. *Terrimar - Ambiente e Desenvolvimento Sustentável* du Cap-Vert ;
7. Dr Mamadou DIALLO (Sénégal) ;
8. M. Ibrahima GUEYE (Sénégal).

QUATRIÈME RÉOLUTION

Extension du champ de compétences du RAMP AO

Le RAMP AO intègre les aires protégées fluvio-lacustres et terrestres et reconnaît les autres mesures efficaces de conservation efficaces par zone (en anglais OECM) .

6.2. Réunions des organes du RAMP AO

Le Secrétariat du RAMP AO a tenu sa retraite annuelle pour préparer le plan de travail et le budget annuel du réseau. L'équipe du secrétariat a saisi cette occasion pour échanger sur le fonctionnement optimal du secrétariat et surtout sur les voies et moyens d'améliorer l'animation du réseau.

Parallèlement, les *Task Forces* thématiques du RAMP AO ont été formellement mises en place et les appuis techniques aux membres du réseau ont été effectifs.

La réunion annuelle du conseil d'administration du RAMP AO a été organisée *back to back* avec l'atelier d'échange entre les secrétariats exécutifs du MedPAN et du RAMP AO à Tarragone (Espagne). Ce fut l'occasion de présenter et de valider le plan de travail et le budget annuel 2023 du Secrétariat Exécutif du RAMP AO, d'échanger sur le fonctionnement des organes du RAMP AO et d'aborder ensemble la mise en œuvre du nouveau plan stratégique quinquennal du RAMP AO.

Au cours de cette réunion, il a également été question d'améliorer les échanges entre le MedPAN et le RAMP AO, de mutualiser nos efforts à travers la signature d'un accord de partenariats entre nos deux réseaux régionaux de gestionnaires d'AMP.

6.3. Le Projet « La Maison de la Conservation (LMC)»

Le projet « La Maison de la Conservation » est financé par la fondation MAVA pour la nature est porté par le consortium composé de Birdlife International (BLI), du Partenariat Régional Côtier et Marin (PRCM), de Wetlands International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WIACO) et du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMP AO). Plus qu'un projet immobilier qui dote chacune de ces 4 organisations sus mentionnées d'un siège social, le projet LMC constitue une initiative d'intérêt majeur pour les acteurs de la conservation et l'Afrique de l'Ouest.

Convaincu, de la pertinence et du bien-fondé de l'approche régionale et de la collaboration pour atteindre les objectifs définis dans le cadre de la conservation des ressources marines en Afrique de l'Ouest, le projet LMC a pour objectif principal de rendre opérationnel, la volonté commune ainsi que la vision partagée par les 4 organisations dont le RAMP AO. Cela, à travers, la conservation du



Réunion du CA MedPAN et du CA RAMP AO - Tarragone, Espagne



Cérémonie de réception de la Maison de la Conservation (LMC)

littoral ouest-africain et le développement durable des communautés qui en dépendent et des générations à venir vis-à-vis desquelles elles reconnaissent le devoir de maintenir un environnement sain et productif.

Pour inscrire le projet LMC dans la durabilité, un plan de travail conjoint a été élaboré et différentes organes de gouvernance ont été mis en place dont la conférence des leaders et le comité de pilotage pour le suivi des actions communes.

6.4. Plan d'action stratégique quinquennal du Secrétariat Exécutif du RAMP AO

Des différents rapports d'évaluation du RAMP AO, il ressort que le Secrétariat Exécutif qui anime et assure le fonctionnement administratif et la communication au quotidien du réseau, devrait, améliorer sa planification stratégique et sa gestion adaptative face au contexte politique actuelle, promouvoir la visibilité de ses réalisations, et, renforcer l'animation du réseau d'AMP, qui reste compliquée en raison de liaisons techniques de communication avec les acteurs souvent difficiles et de la réactivité variable de ceux-ci.

Face à tous ces défis et enjeux, définir un plan stratégique du RAMP AO est déterminé comme une priorité par la 8^{ème} session de l'assemblée générale du RAMP AO en 2020. Le

projet PIMFAO, cofinancé par le Fonds Français pour l'environnement Mondial et la Fondation MAV A, en fournissant au Secrétariat Exécutif du RAMP AO les moyens pour faire sa planification stratégique et structurer ses interventions, remplit le début de cet agenda.

Ce document stratégique vient, à la fois, renforcer structurellement le secrétariat du RAMP AO, la légitimité du réseau vis à vis de ses membres, et les capacités de son staff, permettant ainsi la constitution d'une expertise capable à l'avenir de renforcer les AMP et leur gestion opérationnelle.

Pour aboutir à ces objectifs d'évolution et de mise à niveau de l'organisation interne et du fonctionnement du Secrétariat Exécutif, des cibles opérationnelles ont été identifiées et mises en cohérence. Pour chacune des cibles opérationnelles, le plan d'action établit des activités à conduire. Ce plan d'action quinquennal est présenté sous forme de tableau, avec des chapitres correspondants aux cibles opérationnelles et des fiches actions pour chaque action programmée, afin de faciliter la mise en œuvre par le secrétariat du RAMP AO.

6.5. Stratégie de communication et de capitalisation du RAMPAO

Au sein du Secrétariat Exécutif du RAMPAO, la communication et la gestion des connaissances sont au cœur des mécanismes d'animation du réseau et de fourniture de services aux membres. Si la communication permet d'interagir avec les membres du réseau (collège des Etats, collège des gestionnaires, collège des communautés), les partenaires techniques et financiers, le grand public et les médias, la démarche de capitalisation des expériences du réseau, cherche à tirer des enseignements et dégager des bonnes pratiques afin de répondre plus rapidement et efficacement au besoin en amélioration de connaissances des membres du RAMPAO.

Suite à la validation du plan de développement organisationnel, le secrétariat du exécutif s'est doté donc d'une stratégie de communication

et de capitalisation avec des objectifs clairs. Ce document stratégique promet d'améliorer l'animation du réseau, la fourniture de services aux membres et le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques et solution en terme de gouvernance et de gestion des AMP.

Par ailleurs, il s'agit de l'outil de référence sur lequel s'appuieront toutes les actions de communication et de capitalisation du Secrétariat Exécutif du RAMPAO.

La stratégie de communication et de capitalisation a été décliné en un plan d'action avec des axes stratégiques d'animation du réseau pour les cinq prochaines années à venir. La finalité de ce document stratégique est d'insuffler un nouvel élan à la dynamique d'animation du RAMPAO.

Figure 2 : Présentation de l'équipe permanente du Secrétariat Exécutif du RAMPAO



6.6. Opérationnalisation du plan de développement organisationnel

► Le pourvoi des postes permanents du Secrétariat Exécutif

Suite à la validation de l'organigramme du secrétariat du RAMPAO, le Conseil d'Administration a procédé au processus de recrutement pour pourvoir les postes vacants (ou non pourvus). Ce processus a abouti à la mise en place et à l'opérationnalisation de l'équipe permanente du secrétariat du RAMPAO.

La composition de l'équipe permanente du Secrétariat Exécutif est présentée ci-dessous.

► La refonte du site web du RAMPAO

Le RAMPAO n'est pas en marge de la digitalisation croissante où la présence en ligne joue un rôle essentiel dans la visibilité et l'engagement des organisations.

Nous avons dans ce sens entrepris des actions de refonte de notre site web afin de le rendre plus attrayant et convivial. Cette initiative vise à offrir aux visiteurs et internautes une expérience optimisée, esthétique et intuitive. En mettant en avant des visuels captivants, une navigation simplifiée et un contenu enrichi, le nouveau site est conçu pour susciter l'intérêt des utilisateurs et les inciter à explorer davantage les initiatives et les activités du RAMPAO.

En effet, dans un environnement où la communication numérique est devenue incontournable, le nouveau site du RAMPAO offre une plateforme efficace pour diffuser des informations, promouvoir des événements, mobiliser la communauté et sensibiliser le public à la protection des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest et même au-delà. **Visitez le site : www.rampao.org**

► Animation des plateformes numériques

Convaincu que la communication numérique est un outil essentiel pour la réussite de ses missions, l'équipe de communication du RAMPAO anime régulièrement ces plateformes en publiant du contenu varié et de qualité, tel que des articles de presse, des photos et des vidéos, des interviews d'experts, des communiqués de presse et des événements

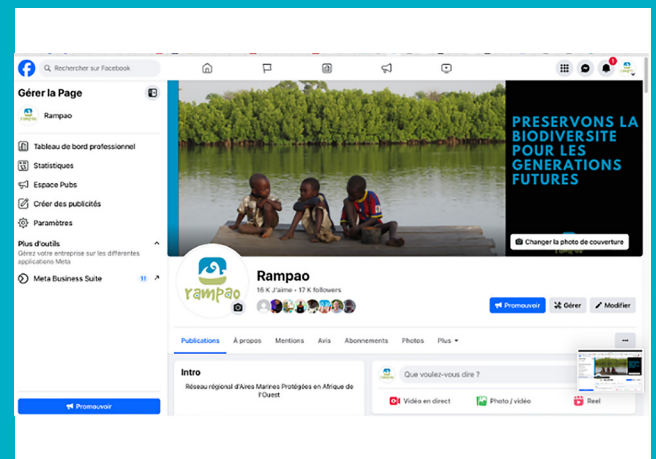


Figure 2 : Vue partielle profil Facebook

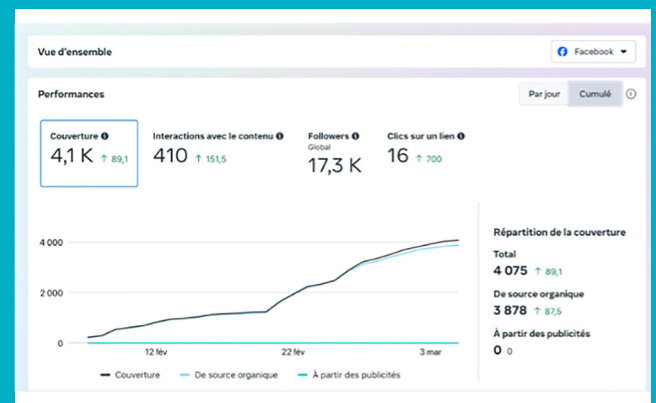


Figure 4 : Performance Facebook

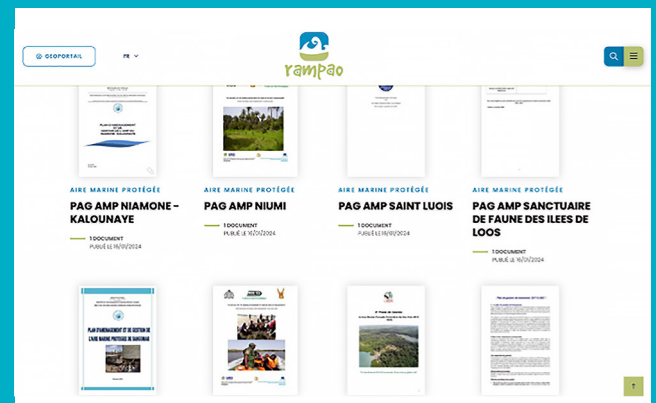


Figure 6 : Aperçu site web

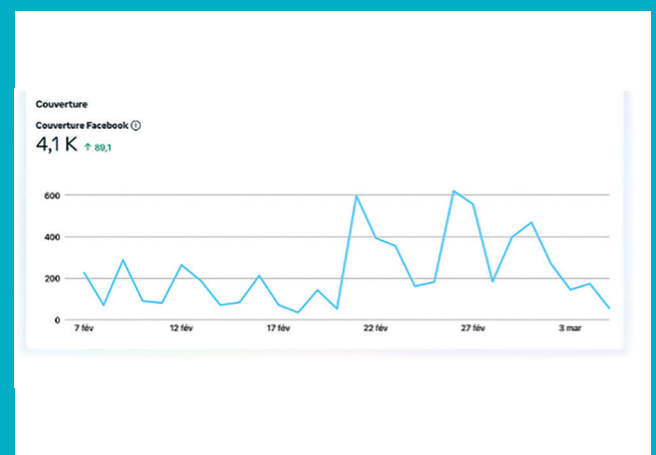


Figure 8 : Couverture Facebook

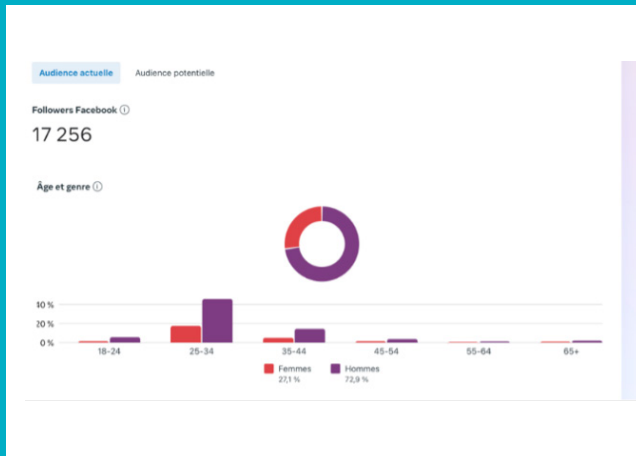


Figure 3 : Audience Facebook

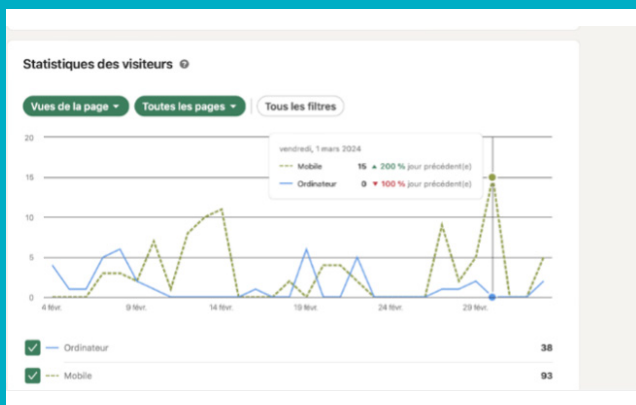


Figure 5 : Statistique des visiteurs LinkedIn

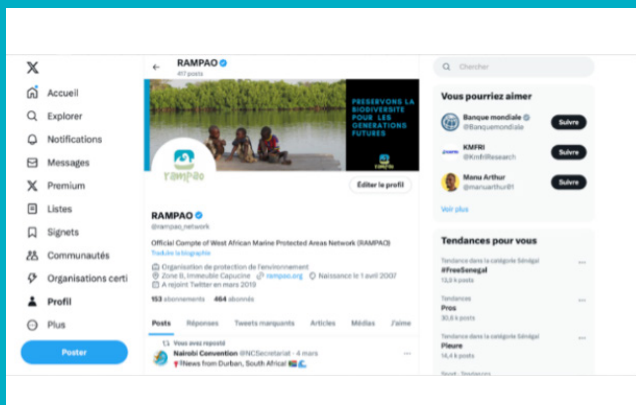


Figure 7 : Profil X

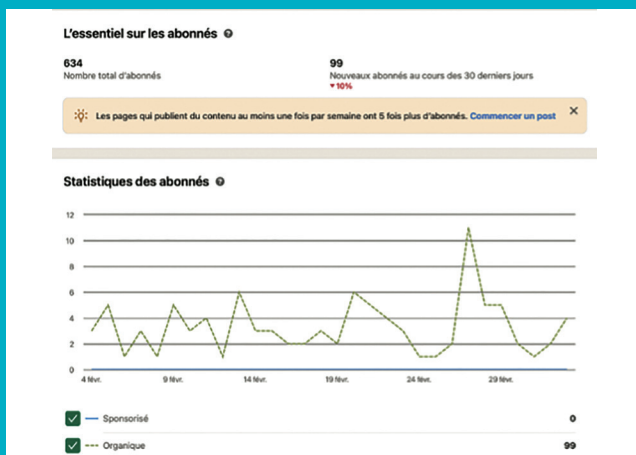


Figure 9 : Statistique des abonnés LinkedIn

en ligne. Nos réseaux sociaux sont au nombre de quatre à savoir : X, Facebook, LinkedIn et Youtube. Les membres et les partenaires sont encouragés à suivre ses plateformes numériques et à partager ses contenus afin d'amplifier la portée de ses messages et de contribuer à la sensibilisation aux enjeux de la conservation marine en Afrique de l'Ouest. En gros, la vision pour nous à ce stade est de renforcer véritablement la visibilité du Réseau et son impact auprès d'un large public. Consultez les statistiques clefs de nos différents réseaux sociaux.

► L'animation des plateformes de discussion thématiques

Le RAMPAO, conformément aux nouvelles recommandations de sa stratégie de communication 2023-2027, a officiellement mis en place des groupes de discussion thématiques dans le but d'animer de façon régulière et pérenne le Réseau au grand bonheur des membres qui le composent. L'objectif de la création de ces groupes de discussion est de partager avec les membres toutes les informations provenant du secrétariat du réseau.

Le Secrétariat Exécutif cherche ainsi à maintenir une communication permanente avec les membres pour renforcer la collaboration et l'harmonisation des actions, tout en capitalisant les expériences et les acquis des Aires Marines Protégées (AMP) du réseau, et en favorisant leur intégration. En ce sens, quatre thématiques majeures ont été définies pour englober l'ensemble des AMP membres du Réseau, à savoir :

- « MANGROVE - HERBIERS MARINS »
- « AMP PÊCHE »
- « TORTUES MARINES »
- « AMP RAMPAO »

Ces groupes de discussion visent essentiellement à favoriser les échanges, non seulement entre les acteurs du réseau, mais également avec les experts et autres organisations avec lesquelles le RAMPAO collabore. Mis en place en 2023, ces groupes de discussion sont déjà solidement ancrés et actifs dans le quotidien des membres du Réseau. En témoigne d'ailleurs, la foudroyante de messages et d'informations partagées de façon hebdomadaire.

VOLET 7

Participation aux rencontres internationales



Les rencontres internationales constituent des opportunités pour le RAMP AO de nouer des partenariats avec des organisations internationales, des institutions de recherche et d'autres acteurs clés du domaine de la conservation de la biodiversité marine et côtière. Ces collaborations favorisent le partage d'expertises, le développement de projets conjoints et la mobilisation de ressources. Ainsi aux chapitres des rencontres internationales entre 2022 et 2023, le RAMP AO a pris part aux événements suivants :

7.1. Participation au Congrès Africain sur les Aires Protégées (APAC) à Kigali

Le premier Congrès des aires protégées d'Afrique (APAC) s'est tenu du 18 au 23 juillet 2022 au Centre de conférence de Kigali au Rwanda. Ce premier Congrès vise à améliorer le statut de conservation de la nature en Afrique. Ce fut une plateforme d'échanges entre plusieurs acteurs notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les populations autochtones et les communautés locales, ainsi que le monde universitaire, pour façonner l'agenda des aires protégées d'Afrique afin d'améliorer les avantages pour les personnes et la nature.

Les membres du RAMP AO, venus de la Mauritanie, du Sénégal, de la Guinée Bissau, de la Gambie, du Cabo verde, ont présenté leurs contributions à l'agenda mondial post-2020 sur la biodiversité, notamment par le biais de diverses actions.

Ainsi, ils ont animé un side event portant sur la question du financement durable des AMP en Afrique de l'ouest dans un contexte marqué

par la précarité de moyens financiers de la majorité des AMP qui composent le réseau. Les membres du RAMP AO ont également contribué à divers événements portant sur la création de nouvelles AMP, évaluation de l'efficacité de gestion des AMP, solutions fondées sur la Nature.

7.2. 15^{ème} Conférence des Parties (COP15) sur la diversité Biologique

Le RAMP AO a pris part à la Conférence des Nations unies sur la biodiversité qui s'est tenue du 07 au 19 décembre 2022 à Montréal, au Canada. Cette quinzième conférence s'est terminée par un accord historique destiné à guider l'action mondiale en faveur de la nature jusqu'en 2030 : l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) Kunming-Montréal par les représentants de 188 gouvernements. Le Fond mondial pour la nature (GBF) vise à lutter contre la perte de biodiversité, à restaurer les écosystèmes et à protéger les droits des populations autochtones. Il comprend des mesures concrètes pour stopper et inverser la perte de la nature, notamment en mettant sous protection 30 % de la planète et 30 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2030. Il contient également des propositions visant à accroître le financement des pays en développement.

7.3. 5^{ème} Congrès International sur les Aires Marines Protégées (IMPAC5) à Vancouver au Canada

Le 5^e Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5) s'est tenu du 3 au 9 février 2023 à Vancouver, Canada. Il représente une occasion pour la communauté



Délégation du réseau RAMP AO à APAC, Kigali-Rwanda

internationale des gestionnaires et praticiens de la conservation marine d'échanger des connaissances, des expériences et des pratiques exemplaires pour renforcer la conservation de la biodiversité marine et protéger le patrimoine naturel et culturel de l'océan.

Ainsi, les représentants du RAMPAN sont allés à la rencontre des plus grands professionnels de la conservation des océans au monde, pour tracer ensemble la voie en vue de protéger 30 % de l'océan mondial d'ici 2030.

Le dernier jour a été marqué par l'annonce officielle de la candidature du Sénégal : Dakar va accueillir le 6^{ème} Congrès International sur les Aires Marines Protégées en 2027

Cette victoire du continent africain, à travers la tenue d'un évènement du genre dans le continent, a été portée et largement appuyée par le réseau régionaux d'AMP, coordonnés par le MedPAN.



Bilan financier 2022 - 2023

Dans ce volet, nous présentons les bilans financiers du Secrétariat Exécutif du RAMP AO pour les exercices 2022 et 2023. Les principaux postes de dépenses concernent les charges de fonctionnement et salaires du secrétariat du RAMP AO, l'appui aux AMP du RAMP AO et le renforcement des capacités des gestionnaires du RAMP AO.

1.1 Bilan financier 2022

Pour l'exercice 2022, le budget total du Secrétariat Exécutif du RAMP AO est arrêté à la somme d'un million trois cent soixante-neuf mille cent trente-neuf (1 369 139) Euros.

Ce budget a été mobilisé auprès des bailleurs suivants :

- la Fondation MAV A à travers des financements directs (projets coordonnés par le RAMP AO) et indirects (projets coordonnés par d'autres organisations)
- le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
- le Fondation HANS WILSDORF

La répartition de ce budget en fonction des partenaires financiers se présente comme suit :

Tableau 4: Répartition du budget du RAMP AO en fonction des partenaires financiers

PARTENAIRES	SUBVENTION REÇUES 2022 (€)
Fondation MAV A	338 564
FFEM	198 000
Fondation Hans WILSDOTF	832 575
TOTAL	1 369 139



Le taux de répartition de ce budget total en fonction des principales sources de financement se présente comme suit :

- la Fondation MAVA : 24,7 %
- le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) : 14,5 % ;
- Fonds Hans WILSDORF : 60,8 %

La répartition du budget en fonction de trois principales lignes de dépenses du secrétariat du RAMPAO se présente comme suit :

Tableau 5: Taux de répartition du budget en fonction des lignes de dépense

Lignes de Dépenses	Budget (en Euros)	Taux de répartition (%)
Fonctionnement du secrétariat	150 605	11%
Élaboration des outils de gestion et fourniture de matériels aux AMP	821 483	60%
Formation et renforcement de capacités des gestionnaires	397 051	29%
TOTAL	1 369 139	100%



1.2 Bilan financier 2023

Pour l'exercice 2023, le budget total du secrétariat du RAMPAO est arrêté à la somme de neuf cent quarante-six mille trois cent quatre (946 304) Euros.

Ce budget a été mobilisé auprès des bailleurs suivants :

- la fondation MAVA
- la Fondation HANS WILSDORF (direct et indirect) ;
- le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) ;
- OCEAN 5

La répartition de ce budget en fonction des partenaires financiers se présente comme suit :

Tableau 6: Répartition du budget du RAMPAO en fonction des partenaires financiers

PARTENAIRES	SUBVENTIONS REÇUES en 2023(€)
Fondation MAVA	215 027
HANS WILSDORF	213 337
OCEAN 5	31 052
FFEM	486 888
TOTAL	946 304

Le taux de répartition de ce budget total en fonction des principales sources de financement se présente comme suit :

- la Fondation MAVA : **23 %**
- le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) : **51, %**
- Fonds Hans Wilsdorf (directs & indirects): **22,5 %**
- OCEAN 5 : **3,5 %**

La répartition du budget en fonction de **trois principales lignes de dépenses** du secrétariat du RAMPAO se présente comme suit :

Tableau 7 : Répartition du budget du RAMPAO en fonction des partenaires financiers

Lignes de dépenses	Budget (en Euros)	Taux de répartition (%)
Fonctionnement du Secrétariat	113 557	12%
Élaboration des outils de gestion et fourniture de matériels aux AMP	558 319	59%
Formation et renforcement de capacités des gestionnaires	274 428	29%
TOTAL	946 304	100%

